

Compte rendu: Conseil d'Administration du Vendredi 23 mars 2018

- **Présents:** ADAM Daniel, AZEMA Marie-Jo, BASTIEN Michel, BAZIN Benoit, CHENEAUX Jean-Marie, CHICHE Laurent, COAT Michel, MAURIN Geneviève, MIRAT Jean-Jacques, PRADAT Patrice, .
- **Excusés:** LASNIER Françoise, PATEY André, PALU Laurent (Pouvoir à Laurent CHICHE)
- **Absents:** MACHACEK Jacques, SAN JUAN Aimé
- **Démissionnaire:** Michèle OGE.
- **Invité:** Néant

Ouverture des débats à 20 heures

Démission de Michèle OGE:

Suite au courrier adressé par Michèle OGE aux Animateurs le jeudi 22 mars dernier, le conseil prend acte de sa démission. Sur les points évoqués un échange est initié pendant la réunion, dont les axes de réflexions ont porté sur:

- Le sentiment par certain d'un manque de considération, par absence de communication du Bureau.
- Le déphasage qui s'agrandit entre les ateliers "traditionnels" et ceux issues des nouvelles technologies
- Les présences physiques beaucoup plus rares des membres du Bureau au club, liées à une "gestion club" entièrement numérisée, qui ne nécessite plus un déplacement sur place. Le travail et la communication s'effectuant journallement à domicile (par téléphone ou mail), à l'aide des outils numériques de partage.

Les axes d'améliorations envisagés: Une réunion trimestrielle des animateurs pour assurer la coordination des activités de chaque atelier, fournir les explications et renseignements sollicités et entretenir les échanges entre Animateurs.

Election d'un nouveau "Trésorier":

Jacques FABRE ayant souhaité quitter son poste de Trésorier et le CA de septembre n'ayant pas trouvé de remplaçant, la décision avait été prise de maintenir la structure administrative provisoire en l'état (avec un Président et un Trésorier par intérim). Deux personnes s'étant proposées pour assurer la tenu des comptes sur un fichier numérique. A l'expérience ce système n'a pas fonctionné et suite à une demande de remplacement de matériels par un atelier, il s'avéra critique de trouver une solution pérenne.

Création d'un poste de Vice Président "Administration générale".

La réorganisation du Bureau dans son ensemble s'imposait aussi, compte tenu de la multiplication des charges incombant au Président qu'il ne pouvait plus assurer. L'idée depuis longtemps sollicitée, d'un partage des tâches s'imposait. Suggestion est faite de la création d'un poste de Vice Président "administration générale". Sachant que l'idée est bien de faire fonctionner le Bureau du club dans un mode de répartition des tâches, avec des gens "élus" ou des adhérents cooptés. Cette implication de plusieurs personnes dans les charges administratives, est le socle d'une perspective de renouvellement des idées et des effectifs en charge de la gestion du club.

Formation d'un nouveau Bureau proposé au vote du Conseil.

Dans le cadre de cette réorganisation, le bureau soumis aux votes est:

Président:	Jean-Marie CHENEAUX
Vice Président "Administration générale"	Benoît BAZIN
Vice Président "Communication et Relations Extérieures":	Michel BASTIEN
Trésorier:	Patrice PRADAT
Trésorier adjoint:	Daniel ADAM
Secrétaire:	Geneviève MAURIN

Par ailleurs et conformément aux décisions prises en conseil du 28 septembre 2017, est confirmé sur les tâches associées::
Patrice PRADAT comme Administrateur Réseau et Site Internet

Vote pour la composition du Bureau 2017-2020.

Abstentions: **Zéro**
Vote CONTRE: **Zéro**
Vote POUR: **Unanimité**

La composition du nouveau Bureau est adoptée, avec une durée d'effectivité sur les 3 ans de mandature du présent Conseil d'Administration, soit 2017-2020

Point sur les évolutions récentes du club.

- **Remplacement de 3 PC salle du Bas:** Suite à une proposition de Michel COAT pour le remplacement de 3 PC (les plus anciens et obsolètes pour un fonctionnement avec W10) en salle du BAS, le Bureau provisoire a entériné cette initiative. Michel assurant la mise en œuvre et le reconditionnement des 3 anciens PC, avec un système d'exploitation "Linux", pour les besoins de l'atelier "Imprimante 3D" - l'installation a été terminée le 20 mars.
- **Réaménagement de l'espace de la cuisine du BAS:** L'atelier "Imprimante3D" ayant eu l'opportunité de mettre en œuvre une nouvelle machine, propriété d'un adhérent du club et actif à l'atelier, la nécessité de trouver un espace s'imposait. L'option d'un réaménagement de l'espace de la cuisine du BAS, a été avancée, permettant en outre, d'optimiser l'espace actuel et de loger le matériel nécessaire à l'atelier "Arduino" à proximité. Une demande de suggestions concernant ce projet a été adressée

aux AnimateursUne seule idée a été émise (disposer d'une tablette à hauteur de coude pour déposer des verres de boissons)

- **Informations complémentaires de l'atelier "Imprimante":** L'aménagement cuisine en cours comprend :
 - La rénovation du revêtement sol (délabré) et la réalisation de diverses étagères, déplacement de l'armoire, du porte manteau, du Frigo et d'un bloc électrique pour des utilisations multiples,
 - Le remplacement de la porte existante par une porte coulissante, offerte par un adhérent.
 - L'installation d'une machine CNC* (**computer numerical control* en français, *"commande numérique par ordinateur"* ou "machine-outil à commande numérique") de grande taille au format A0. Complètement intégrée dans l'espace à droite en rentrant, cette machine pourra "usiner" du bois, plastique PVC nylon etc... faire des gravures en relief (genre pièce de monnaie). Un Système d'aspiration de poussière et copeaux est prévu sur la machine. On pourra aussi **graver** au laser sur planchette de bois (tons gris), découper du carton fin ou carton alvéolé, **découper** au laser (dans un premier temps sur de très faible épaisseur (3 à 4 mm).
 - Nota: L'utilisation ne sera autorisée que par quelques personnes dûment formées et la mise sous tension se fera par un interrupteur à clef! Un rideau de protection sera installé devant..
- **Expo Photos i2m du 4 au 15 juin au CFA,**
 - Comme l'an "dernier l'atelier Photo", organisera une exposition des œuvres des adhérents, sur une période de 10 jours au CFA.
 - Le vernissage sera le vendredi **1° juin à 19h.**
 - Il nous reste 1 album de l'exposition 2017 à vendre, au prix coûtant de 36 €
- **Journée "porte ouverte i2m" au CFA de St Clément de Rivière, le samedi 26 mai toute la journée et organisée par les Ateliers "Imprimante 3D" et "Arduino"**
 - Ces deux ateliers proposeront des conférences, des semi-cours et des démonstrations de matériels réalisés ces dernières années.
 - Ce sera l'opportunité de communiquer au-delà du club, sur les compétences développées par nos ateliers.
 - Un programme des activités sera établi (avant la mi-avril) de façon à pouvoir être diffusé sur le journal "Le Clémentois" du mois de mai.
 - Un apéritif sera offert à midi et les adhérents y passant la journée auront de quoi pique-niquer.
- **Adhésion de fin de saison et politique tarifaire pour l'an prochain.**
 - Un bilan est fait des adhésions 2018 et de la gestion que peut en faire Geneviève.
 - L'adhésion traditionnellement offerte pour les nouveaux adhérents à partir du 1° avril, pose à nouveau la question des chèques reçus et comptabilisés sur la saison suivante!
 - Environ la moitié des adhésions ont été prises par l'application disponible sur le site.
 - C'est un point encourageant, mais qui cache une grosse résistance par les tenants du "tout papier".
 - L'idée d'une augmentation des cotisations de 5 € est venue dans les discussions.
 - - **Finalemment:**
 - Est retenue l'augmentation de 5 € pour la cotisation 2018/2019.
 - Une remise de 5 € pour ceux qui payent leur adhésion en direct sur le site i2m, avec paiement par CB.
 - La campagne de cotisation N+1 sera ouverte dès le 1° avril de l'année N (en cours)
 - Ceci permettant d'étaler les rentrées d'argent et de gérer la cotisation offerte de "fin de saison" de l'année N, pour le nouveaux adhérents.
 - - **Pratiquement:**
 - Un adhérent qui paye par chèque remplit une **fiche d'adhésion "papier"** (disponible sur le site ou imprimable au club) avec pour montant **50 €** (St Clément) ou **55 €** (hors St Clément)
 - Un adhérent qui paye par CB remplit sa **fiche d'adhésion "numérique"** sur le site, avec pour montant **45 €** (St Clément) ou **50 €** (hors St Clément)
 - Un nouvel adhérent qui prend une cotisation sur le deuxième trimestre de l'année N (1° avril - 30 juin), paye les montants ci-dessus, mais pour une période qui s'étale du 1° avril de l'année N au 31 août de l'année N+1
 - Un **adhérent "en renouvellement"** peut ainsi prendre son adhésion à partir du 1° avril de l'année en cours pour l'exercice qui commence le 1° septembre.
- **Renumérotation des PC de la salle du BAS**
 - Suite aux redistributions successives, cette renumérotation est à refaire en coordination avec Armande, pour l'inventaire des matériels (Jean-Marie, Benoît, Daniel) .
 - PC ORD 07 nouvelle affectation sous Linux Ubuntu 16/04LTS CNC commande machine
 - PC ORD 03 nouvelle affectation sous Linus Ubuntu 16/04LTS CNC poste de travail avec Inkscape.
- **Point sur la subvention municipale 2018 ?**
 - Le dossier numérique demandé a été envoyé par mail au service financier.
 - Nous sommes en attente d'une décision municipale
- **Suppression de la boîte de récupération des cartouches d'encre pour imprimantes**
 - Sur l'initiative de Mme GUELORGE représentante de la "ligue contre le cancer" sur le territoire de la commune, une boîte de récupération des cartouches avait été mise à disposition des adhérents dans la salle du BAS. Avec le temps cette boîte était bien pleine et faute de procédure de récupération par la Ligue, c'est votre serviteur qui se chargeait de transférer tous ces déchets dans la boîte prévue à l'accueil de la Mairie.
 - Ce service n'a donc pas lieu d'être assumé par le club et c'est à chacun d'entre nous de gérer ses déchets. Ce d'autant qu'il y a au Boulidou un commerce qui vous propose de les rechargerou de les recycler!

- **Projet de ré-Installation d'une "Alarme" au club.**

- Compte tenu de l'augmentation des matériels installés au club, la pertinence de la mise en place d'une alarme peut être envisagée.
- Une réflexion se fera en intégrant les options envisageables -sonore, vidéo, information par sticker, financière.....- et surtout les solutions d'interventions possibles en cas de déclenchement. Le fondamental étant d'avoir en priorité, des solutions de dissuasion.
- Il faut savoir aussi, que dans le cadre de nos assurances de club, le remboursement des matériels volés est couvert (au terme de la législation des assurances -vétusté, justificatifs, factures, réalité des dommages-) ,.....A CONDITION qu'il y ait "**effraction**", avec ou SANS une alarme.

- **Opportunité de réorganiser une réunion des animateurs.**

- Pour permettre aux Animateurs de s'exprimer, il sera organisé une réunion trimestrielle (un lundi à 17h30). Occasion de faire un commentaire des décisions du Conseil d'Administration, recueillir les suggestions, fixer le programme du trimestre suivant, faire un bilan de l'utilisation du site etc..... Cette réunion doit contribuer à ce que chacun se sente adhérent du même club, bien que n'étant actif que dans quelques ateliers.
- - Prochaine réunion **début mai.**

- **L'Engagement du club sur les projets en partenariat:**

- Nous sommes en coordination avec plusieurs associations dans une dynamique de partage des compétences (Belvédères du Lez, Aqueduc, Wikipédia, Open Street Map, Planète Terroir ...etc).
- Le principe étant; qu'un adhérent dans une association, puisse s'impliquer dans les projets d'associations partenaires et ainsi gagner d'autres compétences.
- L'information afférente est présente sur notre site, dans la mesure de l'intérêt porté par nos adhérents !!

Les sujets étant épuisésLa séance est levée à 22h45